

Image not found or type unknown



Investissement personnel construction maison

Par **lin1984**, le **24/11/2014** à **12:57**

Bonjour à tous,

Je divorce de ma femme, nous sommes mariés sous la séparation des biens. Nous avons construits une maison que j'ai entièrement faite de mes mains. est ce que ce facteur peut jouer sur ma part lors de la vente de la maison ? Merci

Par **aguesseau**, le **24/11/2014** à **13:17**

bjr,

il faudrait savoir à qui appartient la maison, et si vous êtes en indivision, la répartition du prix se fera selon la part de chacun dans l'indivision.

il faut distinguer les matériaux et la M-O, en principe vous pouvez obtenir le remboursement partiel des matériaux que vous avez financés (avec factures), par contre la main d'oeuvre n'est jamais prises en compte par les tribunaux en cas de litige.

cdt